



---

EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le 13 septembre 2007 à 9 h 30

---

SONT PRÉSENTS :

M. Gérald Tremblay, président, maire de la Ville de Montréal ;  
M. Claude Gladu, vice-président, maire de la Ville de Longueuil ;  
M. Michel Gilbert, maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire ;  
M. Stéphane Harbour, membre du conseil de la Ville de Montréal ;  
M. Michel Prescott, membre du conseil de la Ville de Montréal ;  
M. Jean-Marc Robitaille, maire de la Ville de Terrebonne ;  
M. Gilles Vaillancourt, maire de la Ville de Laval ;  
M. Frank Zampino, président du comité exécutif de la Ville de Montréal.

---

CE07-119

PROGRAMME GOUVERNEMENTAL DE FINANCEMENT DES ÉQUIPEMENTS  
ET TECHNOLOGIES DE TRAITEMENT DES RÉSIDUS ORGANIQUES ET  
DES RÉSIDUS ULTIMES

ATTENDU qu'afin de donner suite à la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008, la Communauté a adopté un Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles qui fixe un objectif de récupération et de valorisation de 60 % des matières résiduelles ;

ATTENDU que pour atteindre les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008, il est essentiel que des efforts importants soient déployés pour traiter annuellement 337 000 tonnes de matières putrescibles sur le territoire de la Communauté, ce qui implique notamment l'implantation d'équipements et technologies capables de traiter et de mettre en marché l'important volume ainsi récupéré ;

ATTENDU que malgré ces investissements importants pour le traitement des matières putrescibles, les municipalités du territoire de la Communauté devront disposer de résidus ultimes restants et que les alternatives concernant cette disposition doivent être envisagées dans une perspective de développement durable notamment en réduisant les émissions de gaz à effet de serre ;

ATTENDU que cet objectif rejoint les préoccupations gouvernementales énoncées au Plan d'action 2006-2012 de lutte contre les changements climatiques du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ;

ATTENDU que pour atteindre l'ensemble de ces objectifs, des investissements de l'ordre de 1 milliard de dollars seront nécessaires pour le territoire de la Communauté ;

ATTENDU que la lutte aux changements climatiques dépasse les strictes frontières municipales, qu'elle concerne l'ensemble de la société et qu'elle interpelle le gouvernement du Québec ;



---

EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le 13 septembre 2007 à 9 h 30

---

CE07-119  
suite

ATTENDU que la Communauté veut répondre à l'invitation lancée, le 7 juin 2007, par la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de lui soumettre des projets pour contrer les changements climatiques dans le cadre du Plan d'action 2006-2012 de lutte contre les changements climatiques du gouvernement du Québec en lui proposant un programme de financement des équipements et technologies environnementaux afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre ;

Il est résolu

De demander au gouvernement du Québec la création d'un programme gouvernemental de financement des équipements et technologies de traitement des résidus organiques et des résidus ultimes afin de financer les équipements et technologies environnementaux municipaux permettant d'atteindre les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 et de contribuer au Plan d'action 2006-2012 de lutte contre les changements climatiques ;

De demander à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de constituer avec la Communauté et les municipalités de son territoire un comité conjoint concernant la création d'un tel programme.

---

Certifié conforme

---

Secrétaire